



Si j'étais... agent de maintenance STPO

Didier nous raconte son quotidien

Les stations de pompage (STPO) permettent de transporter les eaux usées vers les stations d'épuration du SILA. La maintenance des STPO se traduit au quotidien par du contrôle, du dépannage, de la réparation, de l'entretien ou de l'amélioration d'ordre mécanique, électrique ou électromécanique. Les actions du personnel de maintenance visent avant tout à assurer et optimiser le fonctionnement stable des postes, ce qui permet d'économiser des ressources et de maîtriser les rejets.

La
maintenance
des stations de
pompages, ça
consiste en
quoi ?

J'interviens au sein du pôle STPO / Diagnostic réseau, faisant partie du service Entretien et Surveillance Collecteurs et ouvrages de la Direction Exploitation des ouvrages d'assainissement.

- Le matin, je vérifie les bilans, les événements et les courbes de fonctionnement des postes depuis la supervision. Si je détecte un problème de pompage, de mesure ou autre, en collaboration avec mon supérieur et mes collègues, je prépare mon intervention de dépannage.
- La journée, je participe aux entretiens, aux contrôles et à la maintenance préventive et curative des STPO (maintenance d'équipements, amélioration d'armoires, changement de capteurs, petits travaux de serrurerie, de fontainerie, entretien général des stations, etc...).

Parallèlement, en fonction des observations sur site, je propose, conçois, programme, modifie, réalise ou installe des équipements permettant d'améliorer le fonctionnement ou les conditions d'exploitation des ouvrages.

Pour réaliser ce travail, je dispose d'outillage et de produits adaptés, de véhicules, d'un camion grue, de groupes électrogènes, d'une motopompe, d'outils informatique. Je participe aux astreintes du pôle STPO, environ 1 semaine sur 5. En cas de défaut sur une installation, je suis averti par la supervision et j'estime si une intervention est nécessaire. Lors d'une intervention d'astreinte, je peux intervenir seul ou accompagné si les conditions le nécessitent (déplacement d'un camion grue par exemple). Je peux aussi être sollicité pour assister les autres astreintes de la Direction Assainissement Exploitation pour assurer des interventions en sécurité.

Une centaine d'ouvrages est exploitée par le pôle STPO / Diagnostic. Sur l'ensemble du périmètre assainissement du SILA (43 communes), on dispose de 99 Stations de pompage (STPO), toutes télé-surveillées. On doit assurer le contrôle et la maintenance d'environ 240 pompes. Une politique de renouvellement est en place pour avoir des équipements toujours plus fiables et des consommations énergétiques optimisées.

Une équipe de 5 personnes et un chargé d'équipe permettent d'assurer ce travail.

Peux-tu
nous donner
quelques
chiffres clés
?

Il faut avoir un bon sens de l'orientation et d'organisation pour éviter les déplacements inutiles (plus de 100 sites sur un large périmètre) et être capable de retenir les spécificités de chaque site.

Des compétences en électromécanique sont indispensables pour diagnostiquer les pannes sur les armoires ou les pompes et savoir les réparer. De plus, de bonnes connaissances dans divers domaines tels la plomberie, l'automatisme, l'électricité, la mécanique, le génie civil sont nécessaires pour comprendre, améliorer ou réparer les installations. Un esprit critique et un esprit créatif ainsi qu'une appétence au bricolage sont nécessaires. Il faut aussi être à l'aise avec l'outil informatique. Une certaine polyvalence est donc nécessaire.

Ce métier nécessite les permis C+EC et suppose le goût du travail à l'extérieur par tout temps. Une bonne autonomie et surtout une très bonne aptitude à travailler en équipe sont indispensables. Le travail en binôme est quasi quotidien et un bon relationnel est primordial.

Quels conseils
donnerais-tu à une
personne voulant
exercer ce
métier ?

Intéressé(e) à l'idée de travailler au sein d'une équipe de techniciens de terrain qualifiés, au service de la protection du territoire et de l'environnement ?

Candidatez sur notre site :

<https://www.sila.fr/Recrutement-d-un-agent-de-maintenance-STPO-H-F.html>